



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 4 juillet 2013

Le Groupe La Poste renforce les fonds propres de La Banque Postale à hauteur de 1 milliard d'euros.

Le Conseil d'Administration du Groupe La Poste, réuni le 4 juillet 2013 sous la présidence de Jean-Paul Bailly, a défini les modalités **de l'augmentation des fonds propres de La Banque Postale. Elle se compose d'une augmentation de capital de 200 millions d'euros et de la souscription de titres hybrides « Tier 1 » pour 800 millions d'euros.**

Le principe d'une telle opération s'inscrit pleinement dans le cadre du projet stratégique du Groupe La Poste. Cette augmentation de capital a pour but d'accompagner le développement de La Banque Postale, notamment dans ses activités de crédits. Elle contribuera par ailleurs au renforcement de la solidité et de la solvabilité de la Banque.

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 241 milliards d'euros de PNB
- 11,6 millions de comptes courants postaux
- 10,6 millions de clients actifs
- 446 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- Plus de 7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2012

Contact presse :

David Lhôte
01.55.44.22.42
david.lhote@laposte.fr

Marie Paumier
01.55.44.22.38
marie.paumier@laposte.fr